légendaires de Mgr Costes avaient su gagner la confiance, l'estime et l'affection de tous ses diocésains. Pendant trois jours, une foule immense émue et recueillie, une foule où toutes les classes de la société étaient représentées, est venue, sans interruption, s'incliner et prier devant la dépouille mortelle du regretté défunt. Le jour des obsèques, cette même foule sympathique a formé, sur tout le parcours de l'Esvière à la Cathédrale, une haie d'honneur au long et impressionnant cortège, qui précédait et suivait le char funèbre. Il y eut de très beaux gestes : le Conseil Général de Maine-et-Loire, interrompant sa séance, s'est rendu en corps à l'Evêché, ainsi que le Conseil Municipal, M. le Maire et ses adjoints. Toutes les autorités civiles, religieuses et militaires sont venues nous apporter leurs condoléances. Un cardinal, quatre archevêques et douze évêques ont honoré de leur présence la sépulture de notre évêque vénéré. Un très grand nombre de prêtres angevins ont tenu à conduire à sa dernière demeure leur Père bien aimé.

Vous avez appris également que, par un acte de confiance, qui nous a vivement touché et dont nous tenons à le remercier publiquement, le Chapitre nous a confié la juridiction spirituelle du diocèse pendant la vacance du siège. Attaché depuis près de vingt ans à la personne de celui que nous pleurons, devenu depuis dix ans un de ses vicaires généraux, ce n'est pas sans une émotion profonde, vous le pensez bien, que nous vous adressons ces quelques lignes. Cette mort tragique et inattendue a fait en notre cœur une blessure incurable. Tous ceux qui, comme nous, ont vécu dans l'intimité du cher défunt, mesurent l'immense perte que nous venons de faire.

Au moment où nous commençons les fonctions de notre charge, permettez-nous tout d'abord, Nos très chers Frères, de vous exprimer, de tout cœur, nos sentiments de vive gratitude pour l'hommage filial que vous avez rendu spontanément au cher disparu; cet empressement de votre part à venir si nombreux partager avec nous ce deuil qui frappe si cruellement notre beau et grand diocèse d'Angers est le plus bel éloge que vous ayez fait à la mémoire de Mgr Costes.

S. Exc. Mgr Jean-Camille Costes était né à Saint-Sylvestre, diocèse d'Agen, le 6 avril 1873; ordonné prêtre le 5 avril 1896. Professeur au Petit Séminaire d'Agen. Vicaire dans les trois paroisses de Montflanquin, de Villeneuve-sur-Lot, du Sacré-Cœur d'Agen. Professeur de théologie fondamentale au Grand Séminaire d'Agen. Appelé auprès de lui par le regretté Mgr Rumeau en octobre 1906, n'a quitté l'Anjou que durant la grande guerre de 1914-1918, où il fut affecté au service d'un hôpital de contagieux et se vit décerner la Médaille d'argent des épidémies. Successivement secrétaire de l'Evêché le 8 octobre 1906, chanoine honoraire le 1er février 1910, secrétaire général le 11 avril 1919. Tout en s'acquittant de son labeur quotidien, accepta les fonctions d'aumônier de l'Institution Sainte-Philomène, et, plus tard, pendant vingt et un ans, le service bénévole de l'Orphelinat Saint-Joseph.

Nommé, le 3 avril 1924, par Sa Sainteté le Pape Pie XI, évêque titulaire de Telmesse et coadjuteur avec future succession de S. Exc. Mgr Rumeau, qui le sacra, le 24 juin suivant, en son église Cathédrale. Le vénéré Prélat étant retourné à Dieu, le 9 février 1940, S. Exc. Mgr Costes lui a succédé de plein droit, le jour même, sur le siège